

OGF.UN, OGF.WT.A

Portefeuille de titres pétroliers et gaziers géré activement.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le 11 mars 2010

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Brompton Oil & Gas Income Fund (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais pas les états financiers annuels vérifiés du Fonds. Ces derniers sont présentés à la suite de ce rapport. Les investisseurs peuvent obtenir les états financiers intermédiaires ou annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 866 642-6001 ou par écrit à Brompton Funds, Relations avec les investisseurs, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, P.O. Box 793, Toronto, Ontario, M5J 2T3, ou sur notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur des fonds de placement, à l'exception des chiffres du tableau de l'actif net par part, présenté à la rubrique Faits saillants de nature financière, tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont fondés sur le calcul hebdomadaire de la valeur liquidative (la « valeur liquidative ») pour lequel le Fonds n'est pas tenu d'appliquer les exigences du chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Conformément au Règlement 81-106, les chiffres présentés dans le tableau de l'actif net par part doivent provenir des états financiers.

LE FONDS

Brompton Oil & Gas Income Fund est une fiducie d'investissement à capital fixe gérée par Brompton Funds Management Limited (la « société de gestion »). Les parts et les bons de souscription du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») respectivement sous les symboles OGF.UN et OGF.WT.A. Le portefeuille du Fonds est géré activement par Gestion de placements mondiaux MFC (Canada) (« MFC »), filiale de la Société Financière Manuvie, qui possède une vaste expérience des fiducies de revenu ainsi que des placements en actions et en titres à revenu fixe. Le Fonds est un placement admissible pour les REER, RPDB, FERR, REEE et CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir des distributions mensuelles élevées ainsi qu'un potentiel de plus-value du capital en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de fiducies de revenu pétrolières et gazières, d'actions de sociétés pétrolières et gazières rapportant des dividendes et de titres de créance convertibles de producteurs pétroliers et gaziers et de sociétés de services énergétiques et de pipelines.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS**Bons de souscription**

Le 16 novembre 2009, le Fonds a émis aux porteurs de parts 11,0 millions de bons de souscription cotés à la Bourse de Toronto à raison de un demi-bon de souscription pour chaque part détenue. Chaque bon de souscription donne au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 4,74 \$. Les bons de souscription doivent être exercés avant le 15 avril 2010, date de leur expiration. L'offre vise à accroître le capital du Fonds, ce qui lui permettra de tirer parti de possibilités de placement intéressantes, d'accroître la liquidité boursière et de réduire le ratio des frais de gestion (« RFG »).

RISQUES

Les risques associés aux placements en parts du Fonds figurent dans la notice annuelle 2009 du Fonds, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). En 2009, le Fonds a subi un changement de nature à modifier considérablement les risques associés aux placements dans les parts du Fonds; ce changement est décrit ci-après.

Bons de souscription

L'émission de bons de souscription en novembre 2009 comporte un risque de dilution pour les porteurs de parts existants. Tel qu'il a été exposé dans le prospectus de l'offre de bons de souscription, si un porteur de parts souhaite conserver son pourcentage de participation dans le Fonds, en supposant que tous les bons de souscription soient exercés, il lui est recommandé d'acheter toutes les parts auxquelles il a droit au titre des bons de souscription qu'il a reçus. S'il ne se prévaut pas de ce droit et que d'autres porteurs de bons de souscription le font, son pourcentage de participation dans le Fonds sera dilué. L'exercice de bons de souscription peut également avoir un effet dilutif sur le revenu distribuable du Fonds.

RÉSULTATS

Distributions

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les distributions mensuelles aux porteurs de parts ont totalisé 0,50 \$ par part, comparativement à 0,85 \$ par part pour la période correspondante de 2008. Cette baisse reflète la réduction de 0,07 \$ à 0,04 \$ par part du taux des distributions mensuelles, annoncée en février 2009. Cette réduction fait suite à celle des distributions d'un nombre substantiel de fiducies de ressources figurant dans le portefeuille, à la suite de la forte chute des prix des produits de base au premier trimestre de l'exercice. En octobre 2009, de nouvelles réductions des distributions d'un certain nombre de fiducies de revenu en portefeuille ou leur conversion en sociétés, ainsi que l'augmentation de la composante du portefeuille en actions rapportant des dividendes (dont le taux de distribution est moins élevé), ont conduit le Fonds à réduire à nouveau le taux des distributions mensuelles, qui est passé de 0,04 \$ à 0,035 \$ par part. Depuis le lancement du Fonds en octobre 2004, ses distributions en espèces ont totalisé 6,11 \$ par part.

Revenus et charges

Les placements du Fonds ont produit un revenu de distribution de 0,41 \$ par part au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 0,96 \$ par part pour la période correspondante de 2008. La cause de cette baisse a été la réduction des taux de distribution de plusieurs fiducies pétrolières et gazières figurant dans le portefeuille du Fonds, ce qui s'explique par les prix moyens moins élevés du pétrole et du gaz en 2009. En 2009, le prix moyen du pétrole s'est établi à 61,70 \$ US le baril, alors qu'il avait atteint 99,60 \$ US le baril en 2008. Quant au prix moyen du gaz naturel, il s'est établi à 3,70 \$ US/MBTU en 2009, contre 7,71 \$ US/MBTU en 2008. En outre, certaines fiducies de revenu se sont converties en sociétés au cours de l'exercice, la composante du portefeuille en actions rapportant des dividendes a été accrue et le taux d'endettement a diminué comparativement à l'exercice précédent.

Les charges totales du Fonds se sont établies à 0,07 \$ par part en 2009, en baisse de 49 % par rapport à 0,13 \$ par part en 2008. Cette baisse est surtout attribuable à l'augmentation substantielle du nombre de parts en circulation à la suite de l'exercice des bons de souscription en mai 2009, mais aussi à une baisse des intérêts débiteurs, qui s'explique par la réduction de l'encours moyen des prêts en 2009. Le produit net des placements du Fonds a été inférieur au total des distributions pour la période. Cependant, le Fonds a enregistré des gains nets réalisés et non réalisés de 1,50 \$ par part en 2009. Le Fonds a établi un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts participants de réinvestir automatiquement leurs distributions mensuelles en parts supplémentaires du Fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 67 859 parts ont été acquises sur le marché dans le cadre de ce régime, à un prix moyen de 3,96 \$ par part.

Valeur liquidative

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la valeur du portefeuille du Fonds a augmenté sous l'effet de la reprise des marchés des actions. La valeur liquidative par part est ainsi passée de 3,88 \$ au 31 décembre 2008 à 5,11 \$ au 31 décembre 2009, en hausse de 31,7 %. La valeur liquidative globale du Fonds est passée de 84,3 M\$ au 31 décembre 2008 à 112,5 M\$ au 31 décembre 2009, en hausse de 33,4 %, pour les raisons mentionnées ci-dessus et du fait de l'apport net de 37,2 M\$ provenant de l'exercice de bons de souscription. Ces apports ont plus que contrebalancé les rachats de 40,9 M\$ effectués en 2009.

Portefeuille

Au 31 décembre 2009, le portefeuille de titres pétroliers et gaziers du Fonds comprenait 17 positions, soit 10 fiducies de revenu pétrolières et gazières et 7 sociétés pétrolières et gazières génératrices de dividendes. À la même période en 2008, le portefeuille comptait 15 fiducies de revenu et 2 sociétés génératrices de dividendes. Au cours de l'exercice, 3 fiducies de revenu se sont converties en sociétés, à savoir Bonterra Oil & Gas Ltd., Progress Energy Resources Corp. et Crescent Point Energy Corp. Le Fonds a également liquidé ses positions dans 3 fiducies de revenu (Advantage Energy Income Fund, Daylight Resources Trust, Penn West Energy Trust) et une société (Petro-Canada), et investi dans une fiducie de revenu (Inter Pipeline Fund) et 3 sociétés (Compagnie Pétrolière Impériale Limitée, OPTI Canada Inc. et TransCanada Corporation). Le portefeuille de titres pétroliers et gaziers a produit des gains nets (réalisés et non réalisés) de 36,2 M\$ en 2009.

Liquidité et ressources en capital

Au 31 décembre 2009, le Fonds avait contracté des emprunts totalisant 15,2 M\$ au titre de sa facilité de crédit renouvelable de 364 jours, soit 11,8 % de l'actif total ou 13,5 % de sa valeur liquidative. Au cours de 2009, les montants minimal et maximal des emprunts du Fonds ont été de néant et 25,9 M\$, respectivement. Pour assurer la liquidité des participations au capital du Fonds, ses parts et ses bons de souscription se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles OGF.UN et OGF.WT.A, respectivement. Un programme de rachat de parts dans le cadre des activités normales permet au Fonds de racheter ses parts à la Bourse de Toronto à des fins d'annulation lorsqu'elles se négocient en deçà de la valeur liquidative par part. Les rachats effectués dans le cadre de ce programme entraînent une augmentation de la valeur liquidative par part. Au total, 253 300 parts ont ainsi été rachetées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, à un prix moyen de 4,04 \$ par part. Pendant l'exercice, les parts du Fonds ont affiché une décote moyenne de 4,3 % par rapport à la valeur liquidative (après dilution). Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs parts conformément aux clauses de rachat du Fonds.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés correspondent aux services fournis par la société de gestion en vertu du contrat de gestion. Voir la rubrique Frais de gestion ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Depuis le 19 juin 2008, le Fonds paie des frais de gestion annuels correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Il incombe à la société de gestion de payer les honoraires du gestionnaire de portefeuille. La société de gestion affecte la totalité des honoraires de gestion qu'elle reçoit à l'acquisition des placements du Fonds au règlement de ses charges administratives et du coût des services de gestion de portefeuille; elle en tire également des bénéfices. Le Fonds verse également des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative. Les frais de service sont ensuite reversés par la société de gestion aux courtiers en valeurs, proportionnellement au nombre de parts détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil.

Jusqu'au 19 juin 2008, le portefeuille du Fonds faisait l'objet d'une gestion passive. Par conséquent, la société de gestion fournissait des services de gestion et d'administration au Fonds, et recevait en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,45 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Il incombait également à la société de gestion de payer des honoraires à Brompton Capital Advisors Inc.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les frais de gestion et les frais de service se sont établis respectivement à 0,9 M\$ et à 0,3 M\$.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ils ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés et des états financiers intermédiaires non vérifiés du Fonds. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, elles n'ont pas pour fonction d'établir une continuité de la valeur liquidative par part au début et à la fin des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

Actif net par part¹⁾

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net au début de l'exercice ²⁾³⁾⁴⁾	3,84 \$	6,46 \$	8,07 \$	12,28 \$	9,53 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités : ⁵⁾					
Total des revenus	0,43	0,99	1,07	1,55	1,41
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,12)	(0,16)	(0,15)
Gain réalisé (perte) de l'exercice	(1,14)	(1,01)	(2,13)	0,01	1,11
Gain non réalisé (perte) de l'exercice	2,64	(0,32)	0,60	(4,12)	1,73
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	1,86 \$	(0,47) \$	(0,58) \$	(2,72) \$	4,10 \$
Distributions aux porteurs de parts : ³⁾					
Distributions en trésorerie :					
Revenu net de placement (hors dividendes)	0,29 \$	0,62 \$	0,76 \$	1,11 \$	0,95 \$
Dividendes	0,05	—	—	—	—
Gain net réalisé sur les placements	—	—	—	—	0,43
Remboursement de capital	0,16	0,23	0,30	0,35	—
Distributions en trésorerie totales	0,50	0,85	1,06	1,46	1,38
Distributions de parts :					
Gain net réalisé sur les placements	—	—	—	—	0,57
Total des distributions aux porteurs de parts	0,50 \$	0,85 \$	1,06 \$	1,46 \$	1,95 \$
Actif net à la fin de l'exercice ²⁾³⁾⁴⁾	5,09 \$	3,84 \$	6,46 \$	8,10 \$	12,28 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire. Ces différences découlent principalement du fait que les placements sont évalués au cours acheteur aux fins des états financiers, et au cours de clôture aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire.

²⁾ L'actif net par part au début de l'exercice 2007 a été établi aux fins de l'information financière. L'actif net par part et l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part des périodes antérieures ont été déterminés à partir des états financiers des périodes visées et n'ont pas été ajustés pour rendre compte de l'adoption de nouvelles normes comptables en 2007.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ Représente l'actif net de base par part.

⁵⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

31 décembre	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	112 469 \$	84 348 \$	203 011 \$	293 727 \$	449 986 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	22 003	21 719	31 301	36 250	36 654
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ¹⁾	1,74 %	1,94 %	1,54 %	1,43 %	1,39 %
Ratio des frais d'opérations ²⁾	0,09 %	0,19 %	0,16 %	0,07 %	0,14 %
Taux de rotation du portefeuille ³⁾	23,10 %	24,98 %	24,75 %	46,90 %	45,92 %
Valeur liquidative par part – de base et diluée	5,11 \$	3,88 \$	6,49 \$	8,10 \$	12,28 \$
Cours de clôture - parts	4,72 \$	3,36 \$	6,07 \$	7,75 \$	12,06 \$
Cours de clôture - bons de souscription ⁴⁾	0,15 \$	0,09 \$	s. o.	s. o.	s. o.

1) Le RFG est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges (hors commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) de la période, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période.

2) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du gestionnaire dans la gestion du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une année, plus les coûts de transaction que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille, si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.

4) Le cours de clôture des bons de souscription est celui des catégories de bons de souscription alors en circulation.

Ratio des frais de gestion

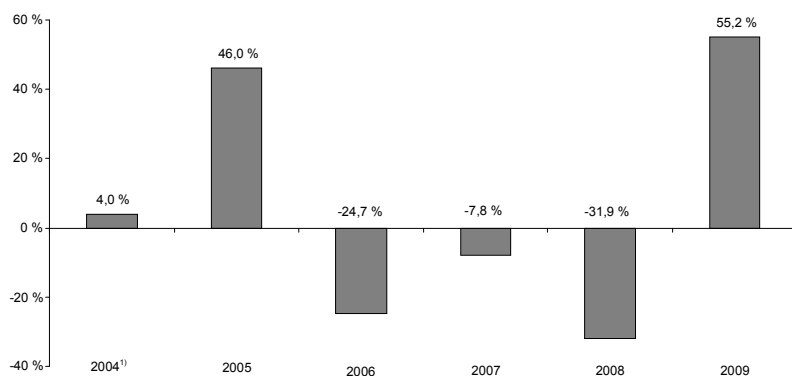
Le RFG du Fonds a diminué légèrement, passant de 1,94 % au 31 décembre 2008 à 1,74 % au 31 décembre 2009, en raison essentiellement de la baisse des taux d'intérêt au cours de l'exercice et d'une diminution de la charge d'intérêts découlant du niveau moins élevé des emprunts en cours, ce qui a plus que compensé la hausse des frais de gestion et de service ayant fait suite à la restructuration du Fonds en juin 2008. Le RFG a néanmoins été gonflé par la charge d'intérêts sur les emprunts utilisés pour acheter des placements supplémentaires en vue d'augmenter les distributions du Fonds.

Compte non tenu de la charge d'intérêts et des frais d'émission, le RFG s'établissait à 1,40 % au 31 décembre 2009, en hausse par rapport à 1,18 % il y a un an, en raison de l'augmentation des frais de gestion depuis juin 2008. Ce ratio reflète mieux l'efficacité de l'administration du Fonds.

RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent les rendements passés du Fonds. Les résultats passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions (y compris les distributions réputées, fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription à la date d'exercice) versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties (à la valeur liquidative par part) dans des parts supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement annuel du Fonds pour chaque exercice ou période depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2009. Il indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de la période.

Rendements annuels

1) Période du 7 octobre 2004 (début des activités) au 31 décembre 2004.

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et ceux de l'indice plafonné des fiducies de l'énergie S&P/TSX (« indice des fiducies de l'énergie ») et de l'indice composé S&P/TSX (« indice composé »). L'indice des fiducies de l'énergie est un sous-indice de l'indice plafonné des fiducies de revenu S&P/TSX qui représente le secteur de l'énergie tel qu'il est défini dans la norme GICS (Global Industry Classification Standard). Pour pouvoir faire partie de l'indice, les fiducies de revenu doivent tirer leur revenu de distribution de véritables sociétés d'exploitation. L'indice composé est constitué d'environ 300 grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto; il est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. L'indice des fiducies de l'énergie et l'indice composé ne tiennent compte d'aucuns frais de gestion ni de fonctionnement, alors que les rendements du Fonds sont présentés après déduction de ces coûts.

Rendements annuels composés

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement ¹⁾
Brompton Oil & Gas Income Fund	55,2 %	(0,9 %)	1,4 %	2,1 %
Indice composé S&P/TSX	35,1 %	(0,2 %)	7,7 %	8,4 %
Indice plafonné des fiducies de l'énergie S&P/TSX	39,5 %	(0,1 %)	11,6 %	11,7 %

¹⁾ Période du 7 octobre 2004 (début des activités) au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a dégagé un rendement élevé d'environ 55,2 %, par suite de l'amélioration des marchés des titres de participation, surpassant ceux de l'indice des fiducies de l'énergie et de l'indice composé. Cette surperformance est attribuable à l'effet de levier financier, qui amplifie les rendements positifs lorsque les marchés sont en croissance, mais alourdit les résultats négatifs lorsque les marchés sont en repli, et à la gestion active du Fonds par le gestionnaire de portefeuille.

Aperçu du portefeuille

31 décembre 2009

Valeur liquidative totale	112 468 520 \$
---------------------------	----------------

	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Composition du portefeuille		
Pétrole et gaz	99,8 %	113,6 %
Trésorerie et placements à court terme	0,2 %	0,2 %
Total du portefeuille	100,0 %	113,8 %
Autres passifs, montant net		(13,8 %)
Valeur liquidative totale		100,0%

	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Placements		
Bonterra Oil & Gas Ltd.	9,2 %	10,4 %
Baytex Energy Trust	8,8 %	10,0 %
Crescent Point Energy Corp.	8,6 %	9,8 %
NAL Oil & Gas Trust	8,3 %	9,5 %
Bonavista Energy Trust	7,7 %	8,8 %
Vermilion Energy Trust	7,6 %	8,6 %
Peyto Energy Trust	7,5 %	8,6 %
Zargon Energy Trust	6,9 %	7,9 %
ARC Energy Trust	6,7 %	7,6 %
Progress Energy Resources Corp.	5,7 %	6,5 %
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	5,7 %	6,5 %
Enerplus Resources Fund	5,0 %	5,7 %
Freehold Royalty Trust	4,1 %	4,6 %
Inter Pipeline Fund	2,4 %	2,8 %
Nexen Inc.	2,3 %	2,6 %
TransCanada Corporation	1,7 %	1,9 %
OPTI Canada Inc.	1,6 %	1,8 %
Trésorerie et placements à court terme	0,2 %	0,2 %

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2009

Les renseignements suivants concernent les porteurs de parts qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des actions à titre d'immobilisations à l'extérieur d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE ou d'un CELI. Leur courtier en placement devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T3 sur lequel figureront les renseignements suivants.

Le feuillet T3 supplémentaire indique les autres revenus (revenus de placement et autres catégories de revenu) (case 26), les gains en capital (case 21) et le revenu de dividendes admissibles (cases 23 et 49). Le revenu de dividendes est soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes.

Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des parts du Fonds et qui doit être déclaré à la case 42 du feuillet T3 supplémentaire.

Le tableau suivant présente le détail des distributions par part déclarées par le Fonds en 2009.

Date de clôture des registres	Date de versement	Remboursement de capital	Autres revenus imposables	Revenu de dividendes admissibles	Total des distributions
30 janv. 2009	13 févr. 2009	0,02148 \$	0,04107 \$	0,00745 \$	0,0700 \$
27 févr. 2009	13 mars 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
31 mars 2009	15 avril 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
30 avril 2009	14 mai 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
29 mai 2009	12 juin 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
30 juin 2009	15 juill. 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
31 juill. 2009	17 août 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
31 août 2009	15 sept. 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
30 sept. 2009	15 oct. 2009	0,01228	0,02346	0,00426	0,0400
30 oct. 2009	13 nov. 2009	0,01073	0,02054	0,00373	0,0350
30 nov. 2009	14 déc. 2009	0,01073	0,02054	0,00373	0,0350
31 déc. 2009	15 janv. 2010	0,01073	0,02054	0,00373	0,0350
Total		0,15191 \$	0,29037 \$	0,05272 \$	0,4950 \$

Ces renseignements n'ont qu'une portée générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion de placements mondiaux MFC (Canada)

Gestion de placements mondiaux MFC (Canada) (« MFC ») est le gestionnaire de portefeuille de cinq fonds Brompton : Brompton VIP Income Fund, Brompton Advantaged VIP Income Fund, Brompton Oil & Gas Income Fund, Brompton Advantaged Oil & Gas Income Fund et Manulife Brompton Advantaged Bond Fund. Gestion de placements mondiaux MFC (« MFC GIM ») est la division de gestion d'actifs de la Société Financière Manuvie. Elle réunit un groupe diversifié de sociétés qui offrent des solutions complètes de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels dans un ensemble de catégories d'actifs, notamment les actions, les titres à revenu fixe et les placements alternatifs et sur les principaux marchés mondiaux. Le groupe possède des bureaux de placement aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, au Japon, à Hong Kong et dans d'autres pays d'Asie.

RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Les marchés des actions ont dégagé des rendements positifs au cours du trimestre, clôturant l'année 2009 avec d'excellents résultats après avoir connu une année 2008 difficile. L'indice plafonné des fiducies de l'énergie S&P/TSX a enregistré un rendement de 8,9 % pour le trimestre et de 39,5 % pour l'année. Le rendement des actions a été particulièrement décevant au cours du premier trimestre de 2009, la récession mondiale et la crise du crédit ayant découragé les investisseurs. Depuis le 9 mars, en revanche et jusqu'à la fin de l'année, les marchés des actions ont progressé de façon presque ininterrompue. Le regain de confiance des investisseurs a été favorisé par la mise en place de mesures de relance d'une ampleur sans précédent et par des données économiques annonçant une atténuation de la crise. Au cours du deuxième semestre, les économies américaine et canadienne ont commencé à prendre du mieux. La croissance du PIB a été instable au cours de l'été, mais elle s'est raffermie au cours des derniers mois atteignant 0,5 % en septembre et 0,3 % en octobre.

Les prix des produits de base ont, en général, suivi la reprise de l'économie et des marchés. Le cours du pétrole qui s'établissait à 44,60 \$ US à la fin de 2008 avait presque doublé à la fin de 2009 pour atteindre 79,36 \$ US. Par contre, le gaz naturel n'a augmenté que de 0,4 %, passant de 5,63 \$ US à 5,83 \$ US. À l'heure actuelle, les producteurs de pétrole ont une pondération plus lourde dans le portefeuille. Les sociétés pétrolières ont bénéficié de la remontée du prix du brut en 2009. Quant aux prix du gaz, bien qu'ils aient augmenté depuis les creux du début de l'été, nous sommes d'avis que le potentiel de hausse est limité. Les niveaux de stockage sont au-dessus de la moyenne observée sur cinq ans et le nombre de forages, bon indicateur de la production future, a progressé au cours des derniers mois. Dans une telle conjoncture, les producteurs bloquent des prix à terme favorables et augmentent la production.

Compte tenu des objectifs de placement de notre portefeuille de revenu et de croissance, nous avons privilégié les sociétés pétrolières et gazières rentables, dotées d'une forte capacité à générer des flux de trésorerie. Nous avons modifié le portefeuille pour favoriser les sociétés pétrolières plutôt que les sociétés gazières, conformément à nos prévisions. Au cours de l'exercice, nous avons ajouté au portefeuille des titres de sociétés liées au pétrole et aux pipelines, notamment Inter Pipeline Fund, OPTI Canada Inc., TransCanada Corporation et Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, afin de maintenir le taux élevé des distributions et de générer la croissance.

Alors que 2009 a été l'année des extrêmes – pessimisme radical de certains investisseurs, valorisations plus basses que jamais et creux records du marché suivis d'une solide reprise – 2010 devrait être l'année de la mesure. La mise en œuvre des mesures de relance budgétaires et monétaires par les gouvernements et les banques centrales du monde entier a permis d'éviter ce qui menaçait d'être une récession longue et profonde. Cela dit, la reprise des économies américaine et canadienne sera moins prononcée que lors des sorties de récession précédentes. Alors que la croissance économique des trimestres suivant une récession se situe habituellement autour de 5 % à 12 % en chiffres annualisés, il est fort probable qu'elle soit limitée à 3 % ou 4 % en 2010. Étant donné que la demande de pétrole et de gaz, et leurs prix, sont tributaires en partie de la croissance économique, nous faisons preuve d'un optimisme prudent quant aux perspectives à court terme pour le Fonds. Notre portefeuille continue à privilégier les entreprises dont les flux de trésorerie corrigés de la dette sont solides, dont les réserves sont soutenues ou en croissance et dont la valorisation est raisonnable.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futures, de la croissance, des résultats d'exploitation, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Brompton Oil & Gas Income Fund (le « Fonds ») ont été dressés par Brompton Funds Management Limited (la « Société de gestion » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel incombe au Fonds.

Le Fonds utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers.

Il incombe au conseil d'administration du Fonds de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité de vérification, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

Le Fonds, avec l'approbation de son conseil d'administration, a nommé le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateurs du Fonds. Les vérificateurs ont vérifié les états financiers du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer une opinion sur les états financiers adressée aux porteurs de parts. Les vérificateurs ont accès sans réserve au comité de vérification pour discuter de leurs conclusions.

(signé)

Mark A. Caranci
Président et chef de la direction
Brompton Funds Management Limited

(signé)

Craig T. Kikuchi
Chef des finances
Brompton Funds Management Limited

Le 11 mars 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux porteurs de parts de Brompton Oil & Gas Income Fund

Nous avons vérifié l'état des titres en portefeuille de Brompton Oil & Gas Income Fund (le « Fonds ») au 31 décembre 2009, les états de l'actif net aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats et du déficit, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la société de gestion du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la société de gestion du Fonds, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net du Fonds aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 11 mars 2010

ÉTATS DE L'ACTIF NET

31 décembre	2009	2008
Actif		
Placements, à la juste valeur	127 408 008 \$	108 576 917 \$
Trésorerie et placements à court terme	216 851	73 885
Revenu à recevoir	780 824	1 581 072
Total de l'actif	128 405 683	110 231 874
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	347 763	344 941
Distributions à verser aux porteurs de parts (note 7)	770 073	1 520 322
Emprunts (note 11)	15 206 998	24 881 631
Total du passif	16 324 834	26 746 894
Capitaux propres		
Avoir des porteurs de parts (note 4)	175 815 708	217 949 022
Bons de souscription (note 5)	730 935	—
Surplus d'apport (note 4)	69 241 499	31 835 061
Déficit	(133 707 293)	(166 299 103)
Actif net représentant les capitaux propres	112 080 849 \$	83 484 980 \$
Parts en circulation (note 4)	22 002 584	21 718 890
Actif net par part, de base et dilué (note 5)	5 09 \$	3 84 \$

Approuvé au nom de Brompton Oil & Gas Income Fund par le conseil d'administration de Brompton Funds Management Limited, la société de gestion.

(signé)

Peter A. Braaten
Administrateur

(signé)

Mark A. Caranci
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008
Revenus		
Revenus de distributions et de dividendes	10 056 390 \$	26 950 749 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 10)	360 842	548 202
Revenu d'intérêts	19 197	65 183
	10 436 429	27 564 134
Charges		
Frais de gestion (note 8)	896 898	1 321 146
Frais de service (note 8)	266 497	653 508
Honoraires de vérification	24 340	22 645
Frais du comité d'examen indépendant	30 833	30 904
Honoraires du fiduciaire	14 445	17 806
Frais de garde	7 353	18 106
Frais juridiques	12 849	140 220
Rapports aux porteurs de parts	50 770	65 222
Autres frais d'administration	100 116	112 016
Intérêts et frais bancaires (note 11)	243 063	1 326 961
	1 647 164	3 708 534
Revenu net de placement	8 789 265	23 855 600
Perte nette réalisée à la vente de placements (note 9)	(27 887 834)	(28 105 807)
Coûts de transaction (note 2)	(91 677)	(381 180)
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les placements et les titres à court terme	64 652 668	(8 431 433)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	45 462 422	(13 062 820)
Déficit au début de l'exercice	(166 299 103)	(129 967 308)
Frais d'émission des bons de souscription (note 5)	43 894	(210 000)
Émission de bons de souscription de catégorie A, montant net (note 5)	(881 539)	—
Distributions aux porteurs de parts (note 7)	(12 032 967)	(23 058 975)
Déficit à la fin de l'exercice	(133 707 293) \$	(166 299 103) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, de base et diluée (note 5)¹⁾	1,86 \$	(0,47) \$

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation de l'exercice (note 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	45 462 422 \$	(13 062 820) \$
Ajustements en vue de rapprocher les flux de trésorerie nets liés aux activités :		
Perte nette réalisée à la vente de placements (note 9)	27 887 834	28 105 807
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les placements	(64 652 680)	8 431 433
Diminution (augmentation) du revenu à recevoir	800 248	806 088
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(3 591)	(124 815)
Achat de placements (note 9)	(25 667 003)	(57 779 101)
Produit de la vente de placements (note 9)	43 600 758	152 145 755
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	27 427 988	118 522 347
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Frais d'émission des bons de souscription (note 5)	(106 106)	(210 000)
Augmentation (diminution) des emprunts	(9 674 633)	(12 318 369)
Distributions versées aux porteurs de parts (note 7)	(12 783 216)	(23 989 507)
Produit de l'émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	37 172 879	—
Produits du régime de réinvestissement des distributions (note 7)	38 856	73 483
Rachat de parts aux fins d'annulation (note 4)	(1 022 234)	(2 708 274)
Montants payés pour le rachat de parts (note 4)	(40 910 568)	(79 626 999)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(27 285 022)	(118 779 666)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des placements à court terme	142 966	(257 319)
Trésorerie et placements à court terme au début de l'exercice	73 885	331 204
Trésorerie et placements à court terme à la fin de l'exercice	216 851 \$	73 885 \$
Renseignements supplémentaires :		
Intérêts payés	231 315 \$	1 440 434 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008
Actif net au début l'exercice	83 484 980 \$	202 078 565 \$
Activités :		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	45 462 422	(13 062 820)
Opérations sur capitaux propres :		
Distributions aux porteurs de parts (note 7)		
Revenu net de placement	(8 339 665)	(16 697 508)
Remboursement de capital	(3 693 302)	(6 361 467)
Total	(12 032 967)	(23 058 975)
Produit de l'émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	37 172 879	—
Frais d'émission des bons de souscription (note 5)	(106 106)	(210 000)
Produits du régime de réinvestissement des distributions (note 7)	38 856	73 483
Rachat de parts (note 4)	(40 916 981)	(79 626 999)
Rachat de parts aux fins d'annulation (note 4)	(1 022 234)	(2 708 274)
Total des opérations sur capitaux propres	(16 866 553)	(105 530 765)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net	28 595 869	(118 593 585)
Actif net à la fin de l'exercice	112 080 849 \$	83 484 980 \$
Distributions par part (note 7)	0,50 \$	0,85 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE

31 décembre 2009		Coût	Juste valeur	% du portefeuille
Nombre de parts	Pétrole et gaz			
430 830	ARC Energy Trust	7 676 040 \$	8 590 750 \$	
378 733	Baytex Energy Trust	5 492 339	11 183 984	
442 180	Bonavista Energy Trust	11 950 063	9 847 349	
338 727	Bonterra Oil & Gas Ltd.	10 329 970	11 740 277	
279 499	Crescent Point Energy Corp.	5 488 896	11 026 236	
263 710	Enerplus Resources Fund	11 456 849	6 355 411	
345 994	Freehold Royalty Trust	6 309 707	5 207 210	
289 856	Inter Pipeline Fund	2 391 312	3 133 343	
180 665	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	7 294 471	7 336 806	
775 554	NAL Oil & Gas Trust	11 075 861	10 594 068	
115 687	Nexen Inc.	4 121 041	2 908 371	
981 560	OPTI Canada Inc.	1 717 730	1 972 936	
687 217	Peyto Energy Trust	13 823 611	9 600 421	
515 199	Progress Energy Resources Corp.	5 950 548	7 264 306	
58 870	TransCanada Corporation	1 854 405	2 128 151	
298 832	Vermilion Energy Trust	7 022 999	9 682 157	
462 146	Zargon Energy Trust	13 151 625	8 836 232	
	Total – Pétrole et gaz	127 107 467	127 408 008	100,0 %
	Commissions intégrées des courtiers (note 2)	(69 117)	—	
	Total	127 038 350 \$	127 408 008 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009 et 2008

1. ACTIVITÉS

Brompton Oil & Gas Income Fund (le « Fonds »), auparavant Brompton Equal Weight Oil & Gas Income Fund, est une fiducie d'investissement à capital fixe créée en vertu des lois de l'Ontario le 28 septembre 2004 aux termes d'une déclaration de fiducie. La Société de fiducie Computershare du Canada en est le fiduciaire, et Brompton Funds Management Limited (la « société de gestion ») est responsable de la gestion des affaires courantes du Fonds. Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs est le dépositaire des actifs du Fonds et prépare ses évaluations hebdomadaires. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et a entrepris ses activités le 7 octobre 2004.

À une assemblée extraordinaire tenue le 9 juin 2008, les porteurs de parts de Brompton Equal Weight Oil & Gas Income Fund ont approuvé une résolution extraordinaire pour apporter les changements ci-après au Fonds :

- i) Changer le nom du Fonds pour Brompton Oil & Gas Income Fund;
- ii) Modifier les stratégies de placement et les restrictions du Fonds pour obtenir une exposition à un portefeuille composé de titres de fiducies de revenu, d'actions ordinaires donnant droit à des dividendes et de titres de créance convertibles, et élargir les catégories d'actifs au-delà des producteurs pétroliers et gaziers pour inclure les titres de sociétés de services énergétiques et de pipelines;
- iii) Adopter une gestion de placement active et nommer Gestion de placements mondiaux MFC comme gestionnaire de portefeuille;
- iv) Adopter des frais qui rendent compte d'une gestion de placement active, soit des frais de gestion annuels de 0,85 % de la valeur liquidative et des frais de service annuels de 0,40 % de la valeur liquidative;
- v) Modifier les dispositions de rachat du Fonds, notamment la date de rachat annuel.

Ces changements sont en vigueur depuis le 19 juin 2008.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et contiennent des estimations et des hypothèses faites par la direction qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs à la date de ces états financiers ainsi que sur les revenus et les charges des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Adoption de nouvelles normes comptables

Bases de l'évaluation à la juste valeur

Le 1^{er} janvier 2009, le Fonds a adopté les modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers – Informations à fournir », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ce chapitre exige la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

En vertu des modifications au chapitre 3862, le Fonds doit classer ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois catégories selon la nature des données utilisées pour déterminer leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Données sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés actifs.

Niveau 3 : Données non observables et activité de marché très limitée. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur requièrent un jugement significatif ou des estimations importantes de la part de la direction.

Le niveau de hiérarchie des évaluations à la juste valeur auquel appartient un instrument financier est établi en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation à la juste valeur.

CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers »

Le 20 janvier 2009, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a publié l'abrégé CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (« CPN-173 »). Le CPN-173 s'ajoute au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, lequel stipule que la juste valeur doit tenir compte de la qualité de crédit d'un instrument financier. En vertu du CPN-173, le risque de crédit propre à l'entité (dans le cas de passifs financiers) et le risque de crédit de la contrepartie (dans le cas d'actifs financiers) doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

La société de gestion a passé en revue ses politiques en ce qui a trait à l'évaluation des actifs et des passifs et estime que la juste valeur attribuée aux actifs et aux passifs financiers figurant dans les présents états financiers tient compte des degrés appropriés de risque de crédit.

b) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855, les placements du Fonds sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur estimative. Les placements à long terme cotés sur une Bourse reconnue sont évalués au cours acheteur à la date d'évaluation. Les titres dont le cours acheteur n'est pas disponible sont évalués au cours de clôture. Les placements à court terme et les obligations sont évalués aux cours acheteur moyens obtenus de courtiers en valeurs reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être obtenue facilement sont évalués à leur juste valeur, essentiellement à partir d'évaluations techniques fondées sur des données observables du marché. Le coût des placements est fondé sur leur coût moyen.

c) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse et les titres de créance à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois. La trésorerie et les placements à court terme sont réputés être détenus à des fins de transaction et, par conséquent, ils sont comptabilisés à la juste valeur.

d) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de négociation, et les gains ou les pertes réalisés sont constatés selon le coût moyen des placements. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à la date ex-distribution. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les gains ou les pertes nets réalisés à la vente de placements tiennent compte du montant net des gains ou des pertes de change réalisés.

e) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, notamment les commissions de courtage, engagés pour l'achat et la vente de titres sont passés en charges et comptabilisés à l'état des résultats et du déficit.

f) Impôts sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Si le Fonds verse chaque année des distributions provenant de son revenu net et de ses gains en capital réalisés nets, il ne sera pas assujéti, en règle générale, à l'impôt sur le revenu. Le Fonds a l'intention de distribuer annuellement la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés. Par conséquent, le Fonds n'a comptabilisé aucune charge d'impôt sur le revenu.

g) Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à midi chaque date d'évaluation. Les opérations de placement et de prêt, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective des opérations.

h) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations correspond aux frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, aux intérêts sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans l'état des résultats et du déficit.

i) Autres actifs et passifs

Conformément au classement requis en vertu du chapitre 3855, le revenu à recevoir est classé à titre de prêts et créances et comptabilisé au coût ou au coût après amortissement. De même, les comptes créditeurs et les charges à payer, les distributions à payer aux porteurs de parts et les emprunts sont classés à titre de passifs financiers et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs, étant donné leur échéance à court terme.

j) Modifications comptables futures

Le CNC a confirmé son intention d'adopter, au plus tard le 1^{er} janvier 2011, l'ensemble des normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board. Le Fonds adoptera les IFRS, conformément aux PCGR du Canada et au plan du CNC.

Le Fonds a mis en œuvre un plan afin de respecter l'échéancier publié par l'ICCA pour la conversion aux IFRS. Les principaux éléments du plan comprennent l'évaluation de l'incidence qualitative et quantitative, le cas échéant, de l'application des IFRS sur les états financiers du Fonds. À l'heure actuelle, le Fonds a établi que la conversion aux IFRS n'aura aucune incidence sur l'actif net par part. L'incidence des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en œuvre portera essentiellement sur la présentation de notes supplémentaires et la présentation des capitaux propres des états financiers du Fonds.

3. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Conformément au Règlement 81-106, le Fonds doit présenter un rapprochement entre l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et la valeur liquidative à d'autres fins que la présentation dans les états financiers (la « valeur liquidative »).

31 décembre	2009		2008	
	Total	Par part de base et dilué	Total	Par part de base et dilué
Valeur liquidative	112 468 520 \$	5,11 \$	84 347 680 \$	3,88 \$
Ajustement en vertu du chapitre 3855	(387 671)	(0,02)	(862 700)	(0,04)
Actif net	112 080 849 \$	5,09 \$	83 484 980 \$	3,84 \$

4. PARTS DU FONDS**Parts autorisées**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts en propriété véritable cessibles et rachetables, chacune représentant une participation indivise égale dans la valeur liquidative du Fonds. Pour chaque part détenue, le porteur de parts obtient un droit de vote et une participation égale à toutes les distributions effectuées par le Fonds. À une assemblée extraordinaire tenue le 9 juin 2008, les porteurs de parts ont approuvé le déplacement de la date de rachat annuel, de l'avant-dernier jour ouvrable de décembre à l'avant-dernier jour ouvrable d'août, à compter d'août 2008. Les parts du Fonds peuvent être rachetées au gré des porteurs si elles sont remises au plus tard le dernier jour ouvrable de juillet aux fins de rachat l'avant-dernier jour ouvrable d'août (la « date de calcul du prix de rachat »). Le rachat des parts est réglé selon la valeur liquidative par part à la date de calcul du prix de rachat, après déduction des frais liés au rachat, y compris les commissions de courtage. Les parts remises pour rachat sont rachetées à la date de calcul du prix de rachat et le règlement a lieu au plus tard le 10^e jour ouvrable de septembre.

Les parts peuvent également être rachetées au gré des porteurs si elles sont remises le dernier jour ouvrable du mois précédent, sauf pour le mois d'août. Les porteurs de parts dont les parts sont rachetées recevront un prix de rachat par part correspondant i) à 94 % du cours moyen pondéré des parts sur les 10 jours ouvrables précédant la date de rachat ou ii) à 100 % du cours de clôture des parts à la date de rachat mensuel applicable, s'il est moins élevé, moins les frais liés au rachat, y compris les commissions de courtage.

La Bourse de Toronto a autorisé le Fonds à déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour la période du 6 novembre 2008 au 5 novembre 2009. Conformément à cette offre, le Fonds pouvait racheter jusqu'à 2 176 500 parts aux fins d'annulation lorsque la valeur liquidative par part était supérieure au cours du marché. Le Fonds a renouvelé son offre publique de rachat pour la période du 6 novembre 2009 au 5 novembre 2010, ce qui lui permet de racheter jusqu'à 2 202 900 parts aux fins d'annulation. Le Fonds peut racheter des parts aux fins d'annulation lorsque la valeur liquidative par part est supérieure au cours.

Parts émises

31 décembre	2009		2008	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Parts au début de l'exercice	21 718 890	217 949 022 \$	31 300 823	314 183 948 \$
Émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	10 181 832	37 172 879	—	—
Parts émises en vertu du régime de réinvestissement des distributions (note 7)	10 690	38 856	12 847	73 483
Rachat de parts	(9 655 528)	(77 169 966)	(9 201 180)	(92 357 774)
Rachat de parts aux fins d'annulation	(253 300)	(2 175 687)	(393 600)	(3 950 635)
Parts à la fin de l'exercice	22 002 584	175 815 104 \$	21 718 890	217 949 022 \$

Le 31 août 2009, 9 653 028 parts ont été rachetées au prix de 4,24 \$ la part. Aux termes de l'option de rachat mensuel, 2 500 parts ont été rachetées à un prix moyen de 3,75 \$ la part au cours de l'exercice.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 253 300 parts (393 600 en 2008) ont été rachetées aux fins d'annulation.

Au 31 décembre 2009, le surplus d'apport du Fonds depuis sa création s'établissait à 69 241 499 \$ (31 835 061 \$ en 2008). Le surplus d'apport est constaté lorsque les parts du Fonds sont rachetées à un prix inférieur au coût moyen par part de capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré, de base et dilué, de parts en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est établi respectivement à 24 475 635 et à 24 475 635 (27 942 154 et 27 942 154 en 2008).

5. BONS DE SOUSCRIPTION

Les porteurs de parts ont reçu des bons de souscription à raison de un demi-bon de souscription pour chaque part détenue le 8 décembre 2008. Un bon de souscription entier confère au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de 3,71 \$. Les bons de souscription qui n'ont pas été exercés avant le 27 mai 2009 sont nuls et sans valeur. Au moment de l'exercice du bon de souscription, le Fonds versait une rémunération de 0,06 \$ par bon de souscription au courtier dont le client exerçait le bon de souscription.

Le Fonds a émis 10 865 945 bons de souscription aux porteurs de parts inscrits le 8 décembre 2008. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 10 172 732 bons de souscription ont été exercés pour un produit net de 37 130 473 \$, et 693 213 bons de souscription ont expiré. La juste valeur de chaque bon de souscription à la date d'émission était de néant. Les coûts associés à l'émission de ces bons de souscription se sont élevés à 166 106 \$.

Les porteurs de parts ont reçu des bons de souscription de catégorie A à raison de un demi-bon de souscription pour chaque part détenue le 16 novembre 2009. Un bon de souscription de catégorie A entier confère au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 4,74 \$. Les bons de souscription de catégorie A qui n'auront pas été exercés avant le 15 avril 2010 seront nuls et sans valeur. Le Fonds versera une rémunération de 0,08 \$ par bon de souscription au moment de l'exercice du bon de souscription au courtier dont le client exerce le bon de souscription de catégorie A.

Le Fonds a émis 11 019 242 bons de souscription de catégorie A aux porteurs de parts inscrits le 16 novembre 2009. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 9 100 bons de souscription de catégorie A ont été exercés pour un produit net de 42 406 \$. Selon le cours de clôture du premier jour de Bourse, la juste valeur de chaque bon de souscription à la date d'émission était de 0,08 \$ par bon de souscription. Les coûts associés à l'émission de ces bons de souscription se sont élevés à 150 000 \$.

L'actif net par part dilué est calculé lorsque le cours de clôture des parts du Fonds à une date d'évaluation donnée, est plus élevé que le prix de souscription. Aux fins du calcul de l'actif net par part dilué, l'actif net est majoré du produit net tiré de l'exercice des bons de souscription, et le nombre de parts en circulation est majoré du nombre de parts émises à l'exercice des bons de souscription. Au 31 décembre 2009, le cours de clôture des parts du Fonds s'établissait à 4,72 \$ la part.

Le montant dilué de l'augmentation (de la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Pour la période allant du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2009, le prix moyen des parts du Fonds s'est établi à 4,50 \$ la part.

6. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont d'offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles élevées et une possibilité d'appréciation du capital. Le capital du Fonds se compose de l'avoir des porteurs de parts et des emprunts. Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de maintenir la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts, rembourser du capital aux porteurs de parts, augmenter ou diminuer le montant de ses emprunts ou racheter des parts aux fins d'annulation.

7. DISTRIBUTIONS À PAYER AUX PORTEURS DE PARTS

Les distributions déclarées par la société de gestion sont versées tous les mois aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Le versement a lieu le 10^e jour ouvrable du mois suivant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a déclaré des distributions totales de 0,495 \$ par part (0,85 \$ en 2008), soit 12 032 967 \$ (23 058 975 \$ en 2008). En vertu du régime de réinvestissement des distributions, les porteurs de parts peuvent réinvestir les distributions mensuelles dans des parts supplémentaires du Fonds, lesquelles peuvent être émises ou achetées sur le marché. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 10 690 parts (12 847 en 2008) ont été émises par le Fonds dans le cadre du régime de réinvestissement.

8. FRAIS DE GESTION ET DE SERVICE

Depuis le 19 juin 2008, le Fonds paie des frais de gestion annuels correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Il incombe à la société de gestion de payer les honoraires de Gestion de placements mondiaux MFC, gestionnaire de portefeuille. Le Fonds verse également des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative. Les frais de service sont ensuite reversés par la société de gestion aux courtiers en valeurs, proportionnellement au nombre de parts détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil.

En vertu d'un contrat de gestion, la société de gestion a fourni jusqu'au 19 juin 2008 des services de gestion et d'administration au Fonds, et a reçu en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,45 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Les frais de gestion pouvaient être versés en trésorerie ou en parts au gré de la société de gestion. Les parts qui ont été émises dans ce but l'ont été à la valeur liquidative par part. La société de gestion devait payer des honoraires à Brompton Capital Advisors Inc. pour les services fournis au Fonds.

9. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement des exercices terminés les 31 décembre se sont établies comme suit :

	2009	2008
Produit de la vente de placements	43 600 758 \$	152 145 755 \$
Moins le coût des placements vendus		
Placements, au coût, au début de l'exercice	172 859 939	295 332 400
Placements achetés au cours de l'exercice	25 667 003	57 779 101
Placements, au coût, à la fin de l'exercice	(127 038 350)	(172 859 939)
Coût des placements vendus au cours de l'exercice	71 488 592	180 251 562
Perte nette réalisée à la vente de placements	(27 887 834) \$	(28 105 807) \$

Les commissions de courtage versées aux courtiers comprenaient 941 \$ (1 359 \$ en 2008) pour les honoraires de fournisseurs indépendants; dont néant (874 \$ en 2008) a été consacré à la recherche et 941 \$ (485 \$ en 2008), aux services de données du marché fournis par le gestionnaire de portefeuille.

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs. La valeur marchande globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou une de ses agences ou encore par un organisme supranational accepté, tel qu'il est défini dans le Règlement 81-102. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la valeur marchande des titres prêtés et la garantie correspondante se sont élevées respectivement à 45,3 M\$ (43,3 M\$ en 2008) et à 46,8 M\$ (46,0 M\$ en 2008).

11. EMPRUNTS

Conformément à une convention intervenue avec une banque à charte canadienne, le Fonds dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours. La facilité de crédit renouvelable de 364 jours lui permet d'emprunter jusqu'à 27,5 M\$, au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré d'un pourcentage fixe. Au 31 décembre 2009, un montant de 15,2 M\$ (24,9 M\$ en 2008) avait été prélevé en vertu de cette facilité. La facilité de crédit est garantie par une sûreté de premier rang sur tous les actifs du Fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les montants minimal et maximal des emprunts se sont établis respectivement à néant (néant en 2008) et à 25,9 M\$ (63,9 M\$ en 2008).

12. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'état des titres en portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2009. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

La société de gestion s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en retenant les services d'un gestionnaire de portefeuille expérimenté. Depuis le 19 juin 2008, ces risques sont gérés en diversifiant le portefeuille conformément aux objectifs de placement. Avant le 19 juin 2008, le Fonds était géré d'une manière passive par un rééquilibrage périodique. Pour l'aider à gérer les risques, la société de gestion maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des restrictions en matière de placement du Fonds, de ses directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille est principalement composé de titres de fiducies de revenu et de titres de participation canadiens.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit renouvelable de 364 jours dont les emprunts portent intérêt à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence directe sur les paiements d'intérêts.

Au 31 décembre 2009, l'exposition du Fonds au risque d'intérêt était négligeable, étant donné que ses emprunts étaient à court terme.

b) Autre risque de marché

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire de portefeuille cherche à atténuer ce risque par une sélection soignée de titres et d'autres instruments financiers compte tenu des paramètres propres à la stratégie de placement. Le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de marché par ses placements dans des titres de fiducies de revenu ou de capitaux propres. Au 31 décembre 2009, si le cours de ces titres négociés sur les Bourses concernées avait augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant inchangés, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 12,7 M\$, ou 11,4 % de l'actif net (environ 10,9 M\$, ou 13,0 %, de l'actif net en 2008). Dans les faits, le résultat réel des opérations pourrait être différent et l'écart pourrait être important.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements contractés avec le Fonds. La valeur comptable des revenus à recevoir et des montants à recevoir à la vente de placements représente le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres cotés en bourse sont réglées à la livraison. Le risque de défaut est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'au moment de la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire (voir la note 10). Le risque de crédit associé à ces opérations est faible puisque toutes les autres parties ont une notation approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus comme garantie doit être d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Au 31 décembre 2009, le Fonds n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et annuels et par ses emprunts. En ce qui concerne le rachat annuel, le Fonds obtient un avis au plus tard le dernier jour ouvrable de juillet et il a jusqu'au 10^e jour ouvrable de septembre pour régler les opérations, ce qui devrait donner au gestionnaire de portefeuille le temps de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable.

Le Fonds dispose également d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours qui peut être utilisée pour financer les rachats ou les placements (voir la note 11). La facilité de crédit est assujettie à plusieurs clauses restrictives de nature financière qui obligent le Fonds à satisfaire à certains ratios financiers et à certaines autres conditions. Le Fonds respecte les clauses restrictives de nature financière relativement à la facilité de crédit. La société de gestion surveille régulièrement l'utilisation de la facilité de crédit.

L'échéance des passifs financiers du Fonds est de moins de trois mois.

13. PRÉSENTATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés comme suit, conformément aux modifications du chapitre 3862 (voir la note 2).

Actifs à la juste valeur au 31 décembre 2009

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	127 408 008 \$	—\$	—\$	127 408 008 \$
Total	127 408 008 \$	—\$	—\$	127 408 008 \$

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice.

14. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2009, le Fonds avait cumulé des pertes en capital de 129 226 351 \$ (105 823 384 \$ en 2008). Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Comité d'examen indépendant

James W. Davie, BComm, MBA

Arthur R.A. Scace, QC, CM

Ken S. Woolner, BSc, PEng

Administrateurs et dirigeants

Peter A. Braaten, BA, MBA
Administrateur

Raymond R. Pether, BA, MBA
Administrateur

Mark A. Caranci, BComm, CA
Administrateur, président et
chef de la direction

Craig T. Kikuchi, BA, CA, CFA
Chef des finances

David E. Roode, BA, CA, MBA
Premier vice-président

Moyra E. MacKay, BA
Vice-présidente et secrétaire générale

Lorne J. Zeiler, BA, MBA, CFA
Vice-président

Ann P. Wong, BA, MAcc, CA,
CPA (Delaware), CFA
Vice-présidente et contrôleur

Christopher Cullen, BAsC, MBA, CFA
Vice-président

Directeur, information continue

Personne-ressource : **David E. Roode**

Téléphone : 416 642-6008

Courriel : roode@bromptongroup.com

Fiduciaire

La Société de fiducie Computershare du Canada

Dépositaire

Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web :

www.bromptongroup.com

Adresse postale

Bay Wellington Tower, Brookfield Place
181 Bay Street
Suite 2930, P.O. Box 793
Toronto, ON M5J 2T3

Renseignements : 416 642-6000

Relations avec les investisseurs : 416 642-9051

Télécopieur : 416 642-6001

Sans frais : 1 866 642-6001

Site Web : www.bromptongroup.com